

	Action	Info	Acte
Maire	☐	☐	☐
Adjoint	☐	☐	☐
Secrétaire	☐	☐	☐
DRH	☐	☐	☐
URPA	☐	☐	☐
COM	☐	☐	☐
EDUC/J	☐	☐	☐

Arrivé le 15 JUL. 2021

Bordeaux, le 8 juillet 2021

Monsieur Cédric PAIN
Maire
Mairie de MIOS
Place du 11 Novembre
33380 MIOS

Objet : arrêt du Règlement Local de Publicité

Dossier suivi par : Evanguelia Montarnier - 05 56 999 118
evanguelia.montarnier@cm-bordeaux.fr

Monsieur le Maire,

Conformément aux articles L 581-14-1 du code de l'environnement et L 153-16 et L 153-17 du Code de l'Urbanisme, vous nous avez transmis le dossier du projet de règlement local de publicité arrêté pour avis.

Après examen du dossier comprenant :

- Les délibérations (2019/36 et 2021/049),
- Le rapport de présentation,
- La partie réglementaire,
- Les annexes,
- Le bilan de la concertation.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, délégation Gironde émet un **AVIS FAVORABLE**. La mise en place de ce règlement ne peut que faciliter la lisibilité et l'identification des activités sur le territoire communal.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sincères salutations.

La Présidente,



Nathalie LAPORTE